

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 3 (1953)

Heft: 3

Buchbesprechung: Les "Papiers" du colonel Aubert, 1813-1888. Souvenirs civils;
Souvenirs militaires. Lettres des princes d'Orléans [publ. par
Théodore Aubert]

Autor: Nicole, Marc

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les «Papiers» du colonel Aubert, 1813—1888. Souvenirs civils; Souvenirs militaires. Lettres des princes d'Orléans. Publiés par THÉODORE AUBERT à l'intention de ses enfants et petits enfants. Genève, Alex. Jullien, 1953, 402 pages.

Préfacé avec combien de soin et de charme par M. le professeur Paul-E. Martin, cet ouvrage qui groupe les manuscrits du colonel Louis Aubert et les lettres de ses principaux correspondants, le tout remarquablement annoté et commenté par M. Théodore Aubert, présente un double intérêt: celui d'une autobiographie très attachante et celui tout aussi précieux de la vision sagace d'un homme d'élite qui a beaucoup voyagé, exercé des activités multiples et s'est montré le témoin partial, mais avisé des événements nombreux et complexes que l'Europe, la Suisse et Genève ont vécus de 1813 à 1888.

Ces Mémoires, rédigés à soixante-dix ans passés, débutent par la vie du jeune écolier genevois qui, venu de Turin, entra à douze ans dans la pension Naville à Vernier, poursuivit ses études à l'Académie, puis à Paris où il devint élève de l'École polytechnique, en vue d'obtenir une chaire d'astronomie ou de mathématiques à l'Académie de Genève. Après de brillantes études, une vie mondaine, mais active, à Paris, il revint à Genève. Appelé en 1839 à l'École Centrale de Thoune pour instruire le génie et l'état-major, il est sous les ordres du colonel Henri Dufour. Chaque année, dès lors et jusqu'en 1847, il retourne à Thoune et voit son grade et ses responsabilités s'accroître.

En 1847, sa situation va changer: les événements politiques qui divisent la Suisse le mettent en face d'un cas de conscience qu'il résout en donnant sa démission de l'Etat-major fédéral. Il passe en Italie deux fois plusieurs mois. C'est là-bas qu'il apprend la nouvelle de la Révolution de 1848.

De retour à Genève en avril 1848, il se trouva avec sa femme, une demoiselle Duval, petite fille du peintre Töpffer, et sa fille dans une situation très délicate, presque sans argent et ayant des difficultés à en gagner, étant donné son opposition connue aux radicaux alors triomphants. Retiré dans la propriété de sa mère à Sierne, il vécut quelques mois à force d'économies, réduit aux pâtes, aux pommes de terre, à la polenta et aux légumes qu'il cultivait lui-même, se levant de très grand matin et se couchant tôt pour économiser la chandelle. Pour sortir de cette gêne il fonda une institution privée destinée aux jeunes garçons qui voulaient faire de sérieuses études de mathématiques. Grâce à ses connaissances étendues, à ses indéniables dons de pédagogue, grâce aussi à la sévère discipline que Louis Aubert imposa à ses élèves, cette école, le «Petit Cadastre», comme on l'appelait, devint assez vite connue et le succès de l'entreprise détermina Auguste de la Rive à demander la collaboration de Louis Aubert pour l'enseignement des mathématiques dans le gymnase libre qu'il avait fondé avec Rilliet et Naville.

La situation financière de la famille s'améliora et un nouveau centre d'intérêt vint enrichir la carrière de l'ancien polytechnicien: les chemins de fer. Ce n'est pas sans regret que Louis Aubert abandonna la carrière chargée

mais tranquille de l'enseignement pour celle de l'ingénieur, directeur de la compagnie du Chemin de Fer de l'Ouest-Suisse. Fixé à Lausanne, il dirige la construction de diverses lignes de la Suisse romande. Si le travail est passionnant, les difficultés sont nombreuses, plus souvent financières que techniques et, avec son temps, c'est aussi une grande partie de son argent que Louis Aubert sacrifie à la compagnie. En 1872, quand les chemins de fer de la Suisse romande fusionnèrent sous le nom de Chemins de Fer de la Suisse Occidentale, Louis Aubert se retira. Ce ne fut pas sa seule activité administrative et commerciale: il fonda avec William Rey, la compagnie d'assurances sur la vie: la Genevoise.

En 1854, sa carrière militaire avait repris et elle se poursuivit, brillante et accomplie avec une magnifique conscience jusqu'en 1876. Comme colonel fédéral il prit part à tous les événements importants de l'époque, notamment aux opérations de couverture des frontières lors de la guerre de 1870—1871.

En 1876, il acheva cette carrière militaire à la tête de la Première Division. Tous ces états de service expliquent la valeur de ses mémoires pour l'histoire de l'armée suisse.

L'ouvrage se termine par les textes qui mettent en lumière les relations de Louis Aubert avec la famille d'Orléans. Le duc d'Aumale avait en effet confié l'instruction militaire de son fils, le prince de Condé, au colonel Aubert. Le jeune prince reçut un excellent enseignement et se lia avec quelques-uns des hommes les plus distingués de la Confédération. Tous les parents du prince entretenirent des relations épistolaires avec le colonel Aubert qui avait toute leur estime et leur affection.

Voici dans les grandes lignes les faits principaux relatés dans ces «Papiers» du colonel Aubert. Les Mémoires écrits dans un style simple, élégant, précis, enrichis par les substantielles notes de M. Théodore Aubert, constituent non seulement de précieuses pages d'histoire politique, économique et militaire, mais ils apportent encore une note tout à fait rare et d'un ton familier qui touchera tous ceux que le passé intéresse: ils restituent avec fidélité et finesse l'atmosphère de la société genevoise, italienne ou parisienne de ce dix-neuvième siècle qui, s'il nous est bien connu grâce aux romanciers qui l'ont peint, n'en gagne pas moins de temps en temps à être présenté sous un jour plus cru, avec les difficultés de chaque jour, les soucis matériels, suite inévitable des troubles politiques et des progrès économiques de la société qui ne s'instaurent pas dans l'allégresse générale.

C'est avec une réelle mélancolie que le colonel Aubert évoque sa jeunesse et la disparition des sociétés du dimanche où régnait une délicate intimité et se formaient des liens d'amitié durables. A sa jeunesse heureuse et aisée s'oppose toute une vie d'efforts, de travail, de devoir, une vie pleine mais au fond assez dure que la vie de famille vient adoucir.

Enfin, le colonel Aubert, dans ses Mémoires, est un témoin fidèle et se montre un caractère sage, droit, prêt à reconnaître ses erreurs. Bon juge, il n'est jamais attiré par l'argent et il apparaît comme une belle figure, celle

d'un homme qui a tout donné pour sa patrie et sa famille, avec les sacrifices que comporte une telle attitude.

Il est particulièrement intéressant de suivre les réactions de Louis Aubert devant la transformation progressive de la société en Suisse et à Genève; ses vifs ressentiments contre les radicaux s'atténuent peu à peu sans qu'il s'agisse d'un ralliement dicté par l'opportunisme; il y a là un bel exemple de civisme et une acceptation logique qui n'est pas une amère résignation.

Si, comme le relève M. Paul-E. Martin, l'on ne peut que louer M. Théodore Aubert d'avoir entrepris dans un sentiment de piété filiale la publication des «Papiers» du colonel Aubert, il est certain que cette publication dépasse le cadre de l'intérêt familial et apporte une remarquable contribution à la connaissance du XIX^{ème} siècle en Suisse.

Genève

Marc Nicole

JOHANN MÖSCH, *Das solothurnische Primarschulgesetz von 1873. Sein Werden im Rahmen der Zeitgeschichte*. Herausgegeben von der Vereinigung Solothurnischer Geschichtsfreunde. Buchdruckerei Otto Walter AG, Olten 1953, XV und 229 S.

Die Abhandlung von Dompropst Mösch ist als Bestandteil von dessen Gesamtwerk über Solothurns Schulgeschichte besser verständlich, als wenn man sie als isolierte Erscheinung hinnähme. Sie hat neben der historiographischen insofern auch aktuelle Bedeutung, als das Schulgesetz von 1873 noch besteht und gewisse grundsätzliche Momente des Erziehungswesens bisweilen wiederkehren, um neu durchdacht zu werden.

Allgemeines Interesse beanspruchen vorzüglich jene Partien, welche das Zusammenspiel der eidgenössischen Revisionsbestrebungen und des kantonalen Kulturkampfes aufhellen und die Opposition gegen das Dogma von 1870 in ihren politischen und kulturellen Auswirkungen beleuchten. Die zeitgenössische Presse wurde vom Autor als Geschichtsquelle mit Vorteil benützt. So erstehen zum Beispiel aus dem Pro und Contra der Polemiken und Debatten, ohne aufdringliche Kommentare des Verfassers, höchst lebendige Charakteristiken der tonangebenden Politiker: W. Vigier, Alb. Brosi, Simon Kaiser u. a. Allerdings wird die Gefahr nicht ganz vermieden, daß in etwas undifferenzierten Serien von Pressezitaten und Kantonsratsvoten die allgemeinen Direktiven zeitweise untertauchen (das eingehende Inhaltsverzeichnis dient dabei als Orientierung). Jedenfalls hat die Darstellung den Vorzug, daß sie die Anschauungen der (relativ wenigen) leitenden Persönlichkeiten und der publizistischen Organe unmittelbar spiegelt, vom staatskirchlich-kulturpolitischen Doktrinarismus bis zu Forderungen nach ungehemmter Kultus- und Schulfreiheit und zu biedern Bekenntnissen eines unproblematischen Menschenverstandes.

Aus dem detaillierten Inhalt seien folgende Vorgänge eigens herausgehoben: Die Aufhebung des Priesterseminars; — die avantgardistische Rolle der